

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER ET D'AMÉNAGEMENT DE MAYOTTE

Enquête publique, préalable à la déclaration d'utilité publique et à l'enquête parcellaire relatif à la réalisation d'infrastructures hydrauliques sur la commune de Pamandzi

Annonce n° 1483
Type Enquête publique
Parution web 17/06/2025
Parution print 17/06/2025 · Le Journal de Mayotte (ffff)

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Préfet de Mayotte informe de l'ouverture de l'enquête publique, préalable à la déclaration d'utilité publique et à l'enquête parcellaire relatif à la réalisation d'infrastructures hydrauliques sur la commune de Pamandzi ;

du 16 jusqu'au 30 juin 2025 inclus

à la Mairie de Pamandzi

Le dossier de l'enquête publique sera consultable à la mairie de Pamandzi - Place de la Mairie - 97615 Pamandzi aux heures habituelles d'ouverture de la mairie (**Du Lundi au Jeudi** : de 07h30 à 12h de 13h à 16h30 et **le Vendredi** : de 07h00 à 11h30).

Le public pourra également exprimer ses observations et propositions sur le registre d'enquête mis à disposition et/ou se présenter aux permanences qui se tiendront au sein de la mairie de Pamandzi, aux dates et heures suivantes :

- **Lundi 16 juin de 8h à 11h**
- **Mercredi 18 juin de 8h à 11h**
- **Vendredi 20 juin de 8h à 11h**
- **Lundi 23 juin de 8h à 11h**
- **Mercredi 25 juin de 8h à 11h**

Le dossier d'enquête pourra également être consulté sur le site internet de la Préfecture à l'adresse suivante :

<https://www.mayotte.gouv.fr/Publications/Avis-publics-et-enquetes-publiques/2025/Declaration-d-utilite-publique-relatif-a-la-realisation-d-infrastructures-hydrauliques>

Les observations et propositions pourront être transmises par voie électronique (courriel : pref976-enquete-publique@mayotte.gouv.fr) ou par courrier adressé à la mairie de Pamandzi à l'attention de Monsieur Maxime BRUN, commissaire enquêteur, et portant à minima la mention « *Enquête publique – Réalisation d'infrastructures hydrauliques* ».

Le Préfet,
délégué du Gouvernement,